



Refus de remboursement d'un produit ramené sous 7 jours

Par **Metatron_old**, le **10/08/2007** à **23:52**

Bonjour,

J'ai acheté du matériel informatique (une alimentation pour être précis) dans un grand magasin d'informatique, mais le produit n'a jamais fonctionné. Je l'ai ramené sous 7 jours au magasin et le vendeur m'a refusé le remboursement, et après maintes insistances j'ai pu obtenir un avoir, mais pas le remboursement. Mais vu le SAV je préfère avoir un remboursement...

Que puis je faire? Ou quel droit puis je faire valoir pour les obliger à me rembourser?

Merci d'avance.

Julien.